

<https://www.snetap-fsu.fr/L-hecatombe-du-Covid-19-parmi-les-personnes-agees-colere-et-indignation.html>



L'hécatombe du Covid-19 parmi les personnes âgées : colère et indignation !

- Métiers - Retraité.e - Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 12 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Nos organisations de retraités expriment leurs plus vives appréhensions concernant le bilan humain et les conséquences de la crise sanitaire sans précédent, en particulier chez les personnes âgées. Alors que l'épidémie fait affluer les malades dans les services d'urgence, le matériel de protection des malades et du personnel fait défaut.

Les ravages du Covid 19 parmi les personnes âgées tournent en tragédie, que ce soit pour celles résidant en Ehpad, dans des structures d'accueil ou de soins, comme pour celles ayant recours à des structures de services à la personne pour leur maintien à domicile.

Cette scandaleuse tragédie a pris le visage d'une discrimination à l'égard des personnes âgées. En effet, jusqu'au 2 avril dernier, les décès des personnes âgées résidant en établissement n'étaient pas pris en compte dans le suivi statistique de la crise sanitaire. Nous sommes indignés par ce déni de l'éthique qui traduit un mépris vis-à-vis de cette catégorie de la population !

C'est dans les rangs des retraités qu'on comptera le plus de victimes, en EHPAD, à domicile, à l'hôpital. Pour enrayer la propagation de la maladie, l'urgence est de remédier à la pénurie de moyens, de personnels, de lits et de respirateurs dans les hôpitaux et, partout, de gants, masques, écrans faciaux, lunettes, blouses, gel hydro-alcoolique, ... afin que les personnels soignants et de service se protègent et protègent les résidents et patients.

Il est désormais urgent que l'ensemble des personnes âgées puisse avoir accès aux tests de dépistage permettant l'accès aux soins pour les malades et le déconfinement pour ceux qui ne le sont pas.

En effet, le risque d'isolement est dramatique notamment pour les retraités.es. Il accentue la perte d'autonomie pour les personnes âgées déjà fragilisées, tant dans les EHPAD, où les résidents sont confinés dans les chambres, que dans le suivi à domicile.

La responsabilité de cette situation incombe aux années de politiques d'austérité qui ont fini par gravement détériorer l'hôpital public, notre système de santé et de protection sociale, avec des conséquences très directes sur le nombre de lits, de respirateurs et de moyens de protection. La gestion de cette crise sanitaire se ramène en fait à la gestion de la pénurie !

Nous remercions tous les personnels de santé engagés dans cette lutte ainsi que tous les salariés en première ligne dans le fonctionnement des services publics et de l'approvisionnement.

Les retraités ne sont pas que les victimes en puissance du Covid 19 et rappellent qu'ils sont des citoyens à part entière qui participent aux tâches d'entraide et de solidarité. C'est le cas des retraités de la santé qui ont renforcé la réserve sanitaire.

L'hécatombe du Covid-19 parmi les personnes âgées : colère et indignation !

Les retraité.es rappellent toute la pertinence de leurs revendications, exprimées à de multiples reprises au cours de nombreuses manifestations, rassemblements, pétitions, motions, ...

Nos revendications sont claires :

- Gants, masques FFP2 et FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydro-alcoolique ... et la fourniture de tests de dépistages en nombre suffisant.
- Nous soutenons les revendications des personnels des EHPAD et des services d'aide à domicile comme celles des personnels hospitaliers, notamment les 40 000 embauches immédiates, d'autant plus que les conditions de vie et de santé des personnes retraitées, des personnes vulnérables ou dans le grand âge, en dépendent. Ces revendications sont de la responsabilité des autorités publiques : État, Préfets, ARS, Conseils départementaux.
- Nous demandons au gouvernement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'ordonner aux préfets la mise en oeuvre d'un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Nous exigeons :

- l'arrêt immédiat des politiques de restrictions budgétaires. Il faut d'urgence une loi rectificative pour le financement des besoins de santé, la relocalisation et la maîtrise publiques des productions des matériels de santé et des médicaments ;
- des investissements publics massifs pour l'hôpital public ;
- la prise en charge de la perte d'autonomie, à domicile et en établissement, à 100% par la branche maladie de la Sécurité sociale ;
- la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie et une loi grand âge et autonomie conforme à nos attentes.

Dans tous les départements, dont beaucoup sont déjà engagés, nous portons ces revendications auprès des organismes en charge de la santé publique (préfectures, Conseils départementaux, ARS) pour exprimer notre colère en exigeant un véritable changement de politique !

Nous voulons que « l'après » se construise avec plus de services publics et encore plus de solidarité !

Olivier Jouchter (UCR-[CGT](#), 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-[FO](#), 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet ([FSU](#), 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)